



Améliorer la prise en charge des activités professionnelles de pêche et de conchyliculture au sein des politiques publiques locales

Cadre du projet

Attractifs et fragiles, les milieux côtiers et maritimes sont des espaces où se concentrent de nombreux enjeux et usages (urbanisation, industrie, agriculture, tourisme, pollutions), qui demandent la mise en œuvre d'une planification locale adaptée à chaque territoire et à ses spécificités. Même si la mise en œuvre d'une gestion intégrée des espaces littoraux est prônée de l'Europe au local, elle reste difficile à appréhender pour les acteurs locaux. Les interactions entre terre et mer sont souvent prises en compte par des outils réglementaires, soit d'un point de vue terrestre, soit d'un point de vue maritime.

En 2021, le Pôle halieutique, mer et littoral de l'Institut Agro Rennes a initié le projet TERMER dont l'objectif final est d'améliorer la prise en charge des besoins des activités professionnelles de pêche et de conchyliculture au sein des documents de planification spatiale, environnementale et de gestion de l'eau. Soutenu par le FEAMP et le Conseil régional de Bretagne dans le cadre des Groupes d'Action Locale Pêche et l'Aquaculture (GALPA) du Pays de Saint-Brieuc et du Pays de Saint-Malo – Rance – Côte d'Emeraude – Baie du Mont-Saint-Michel, ce projet vise à accompagner les acteurs publics locaux dans une gestion plus intégrée de l'interface terre et mer.

Cette étude se focalise sur trois outils de gestion et de la planification :

- planification territoriale et aménagement du territoire à partir du Schéma de cohérence territoriale (SCOT),
- planification de la gestion de l'eau à partir du Schéma aménagement de gestion des eaux (SAGE),
- gestion de l'environnement et de la biodiversité (zones Natura 2000).

Description du projet

Durée du projet : janvier 2021 à décembre 2022

Objectifs

- Fournir aux professionnels de la mer et aux acteurs publics locaux un bilan de la prise en charge des interactions terre et mer au sein des documents de gestion et de planification territoriale de l'eau, de l'aménagement et de l'environnement.
- Identifier des leviers en réponse à des problématiques communes à partir d'échanges d'expériences, de visites de terrains...
- Etablir des modes d'action pour contribuer à une meilleure intégration des problématiques terre et mer.

Démarche méthodologique

- Identifier les enjeux des activités professionnelles de conchyliculture et de pêche grâce à des recherches bibliographiques (littérature scientifiques, parcours des documents d'urbanisme) et à la conduite d'entretiens avec les acteurs locaux des territoires.
- Analyser les premières informations récoltées sur les enjeux des activités professionnelles de pêche et de conchyliculture et sur leur prise en charge au sein des politiques publiques locales puis réaliser une analyse comparée des deux territoires.
- Echanger sur la prise en compte des problématiques terre et mer : rencontre entre les acteurs des deux GALPA bretons et ceux du bassin de Thau, territoire pionnier sur cette thématique.
- Co-construire avec les acteurs locaux une stratégie et un plan d'actions pour une meilleure prise en charge des problématiques terre et mer.

Trois outils étudiés

SAGE - Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Document de planification et de gestion territoriale, il vise à préserver les ressources en eau et à protéger les milieux aquatiques. Si les SAGE peuvent se doter d'un volet littoral (comme le SAGE Vilaine), ce n'est pas le cas sur les territoires étudiés. Pourtant, les espaces littoraux sont fragiles et les eaux côtières et maritimes sont régulièrement fragilisées par des pollutions d'origine terrestre.

Comment la qualité des eaux littorales, essentielle pour les activités de la conchyliculture et de la pêche, est-elle prise en compte sur le territoire ?

SCOT - Schéma de cohérence territoriale

Document de planification territoriale qui établit un projet de territoire sur 10 ans, il aménage et gère l'espace terrestre à travers différentes thématiques (urbanisme, mobilités, environnement, énergie...). Sur les deux territoires étudiés, une multiplication des activités est observée sur la frange littorale générant de nouveaux conflits d'usages entre activités traditionnelles (pêche, conchyliculture, agriculture) et nouvelles activités (énergies marines renouvelables, plaisance, tourisme...). Ces enjeux pourraient être anticipés par le biais d'un volet mer du SCOT.

Comment les enjeux de planification spatiale, intègrent-ils la place des activités de productions maritimes ?

Natura 2000 en mer

Le réseau Natura 2000 en mer représente à lui-seul plus de 40 % des Aires Marines Protégées (AMP) du littoral métropolitain, ce qui en fait le type d'AMP majoritaire, en nombre comme en surface. Sur les territoires étudiés, les sites Natura 2000 en mer ne sont pas exclusivement maritimes et leur périmètre est en partie situé à l'interface terre-mer.

Comment les AMP réussissent-elles à concilier les attentes environnementales entre terre et mer et les activités de pêche et de conchyliculture ?

Deux territoires d'étude

Le GALPA du Pays de Saint-Brieuc

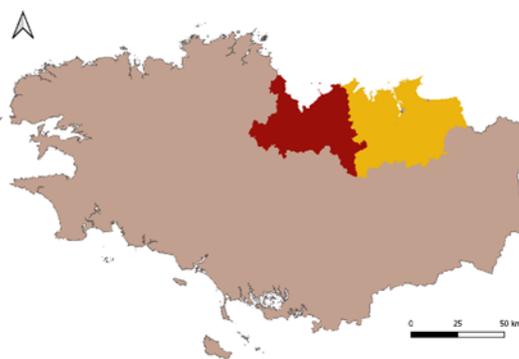
Situé en Côtes d'Armor, jusqu'en 2020, le Pays de Saint-Brieuc est porteur d'un SCOT, d'un SAGE et de deux sites Natura 2000 en mer. Cette structure unique a favorisé l'articulation des outils et la collaboration entre les acteurs impliqués.

Territoire à la fois rural et littoral, il est notamment connu pour son important gisement de coquilles Saint-Jacques ainsi que pour ses moules élevées sur bouchot. La Baie de Saint-Brieuc est régulièrement soumise à la prolifération des algues vertes ou plus récemment concernée par des conflits d'usages entre acteurs des productions primaires et acteurs de l'énergie éolienne off-shore.

Le GALPA de la Rance – Côte d'Emeraude – Baie -du-Mont-Saint-Michel (CERBM)

Situé entre les départements d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor, le CERBM connaît une multiplicité institutionnelle : plusieurs intercommunalités, quatre syndicats porteurs du SAGE, une diversité d'opérateurs pour gérer cinq sites Natura 2000 en mer et une intercommunalité et un PETR porteurs des deux SCOT.

C'est un territoire qui accueille de nombreuses activités conchylicoles. 25% des moules françaises sont produites dans la Baie du Mont-Saint-Michel. L'attractivité touristique et démographique du territoire entraîne régulièrement des épisodes de pollutions microbiologiques sur le littoral. L'étalement urbain est également un enjeu pour ce territoire de plus en plus prisés par de nouvelles populations et de nouvelles activités sur l'interface terre et mer.



-  Pays de Saint-Malo – Rance – Côte d'Emeraude – Baie du Mont-Saint-Michel
-  Pays de Saint-Brieuc
-  Bretagne

Contacts

Contact • termer@agrocampus-ouest.fr • 02 23 48 58 62

Avec le soutien de :



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Avec le Fonds européen
pour les affaires maritimes et la pêche